



*Choix à l'inscription

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Test d'aisance aquatique.
- Un pantalon (pas de short) pour les séances de moto.

Arâches

Moto ou quad sensations * Choix à l'inscription

Centre de vacances Creil'Alpes Réf. 074006001

Envie d'adrénaline pour les vacances ? C'est le séjour idéal qui mixe la pratique de la moto ou du quad et la découverte des sports de montagne. Le centre dispose d'un circuit aménagé et privé pour pratiquer ces sports mécaniques et la forêt à proximité procure encore plus de sensations. Un moniteur breveté d'état t'apprendra les règles de sécurité et à être en confiance pour prendre un maximum de plaisir sur le parcours. Tu feras 3 séances en 8 jours, 5 séances en 15 jours et 7 séances en 22 jours. Tu t'aventureras dans les cours d'eau proches du centre lors d'une séance de canyoning* ! Des moments de détente seront organisés dans la piscine chauffée du centre et des moments de glisse grâce à la récente luge d'été des Carroz. On se réunira même autour du feu lors d'une soirée trappeur. Si tu restes 15 ou 22 jours, l'aventure ne s'arrête pas là. Tu te lanceras dans la découverte de la spéléologie (1 séance) et de l'escalade (2 séances).

Le Centre :

Le centre «Creil'Alpes» est situé à 1 000 m d'altitude sur les hauteurs du village d'Arâches. Il est idéalement situé en Haute-Savoie, au-dessus de la Vallée de l'Arve, en plein cœur du Grand Massif. Un vaste espace de jeux est accessible à tous autour du centre et permet une découverte sportive de la montagne. Accessible à pied ou en vélo, le site de la dalle couchée de la Frasse est un lieu propice pour s'initier à l'escalade. Le centre est propriétaire de motos et de quads. L'ensemble des activités est à proximité du centre, cela permet de limiter le temps de transport. Arâches est un site préservé calme et verdoyant, idéal pour le dépaysement où chacun peut évoluer à son rythme.



Moto / Quad : un moniteur breveté d'Etat encadre les séances. Les jeunes apprennent les techniques de base sur le terrain du centre spécialement aménagé. Les groupes seront organisés par niveau et par séjour, les jeunes seront répartis en groupes de 7 participants maximum par séance de 1h30.

De l'initiation au perfectionnement, les jeunes découvriront le monde des sports mécaniques à travers différentes activités proposées par le moniteur. La progression peut aller, pour un(e) débutant(e), de la mise en route de la moto/quad à la conduite sur un terrain spécialisé, tout cela sans oublier les consignes de sécurité, et l'entretien du matériel.

Les protections (le casque, les gants, les genouillères et les coudières) sont fournies.

Canyoning* (remplacée par une séance de spéléologie si la météo n'est pas favorable au canyoning) : le canyoning consiste à progresser dans le lit d'un cours d'eau dont le débit va de faible à important. Les jeunes cheminent dans des portions de gorges ou des ravins étroits, avec des cascades de hauteur variées. L'activité est encadrée par un moniteur breveté d'état. Les jeunes sont amenés dans le canyon de la Balme, à la découverte des différents toboggans naturels, formés au cours du temps grâce à la fonte des neiges du domaine du Grand Massif.

Ils sont accompagnés par Manu, le moniteur diplômé d'Etat dans cette discipline, durant une demi-journée. Un groupe est formé de 7 jeunes et d'un animateur du centre, véhiculé par le minibus du moniteur spécialisé.

*Test d'aisance aquatique obligatoire

Luge d'été : les jeunes sont 2 par luge, l'un aux commandes, l'autre en immersion virtuelle grâce au casque VR. Ils vivent une folle descente dans les montagnes des Carroz et découvrent sa forge légendaire, peuplées par les Dragoz, une meute de dragons forgerons, tous dotés de personnalités différentes. Ouvrez l'œil... Vous apercevrez certainement Toutéoki ou Grobiscoto en train de batifoler dans la pente, ou bien Gématrouille caché derrière un sapin... Sensations garanties combinant la vitesse de la luge et un univers fantastique des plus amusants.

Spéléologie (uniquement pour les séjours de 15 et 22 jours) : une séance de spéléologie encadrée par un animateur breveté d'Etat. Manu, qui travaille avec le centre depuis déjà 20 ans, et encadre depuis quelques années l'activité au sein de nos séjours, emmène les jeunes dans les grottes de Balme à la découverte de la roche et des différentes caractéristiques spécifiques à ce milieu souterrain. Celui-ci prend en charge un groupe allant jusqu'à 7 jeunes avec un animateur du centre durant une demi-journée.

Escalade (uniquement pour les séjours de 15 et 22 jours) : les jeunes pratiquent cette activité sur le mur équipé du centre, encadrés par un animateur breveté d'état. Ils peuvent en fonction des souhaits du groupe, effectuer une sortie au rocher de la Frasse en fin de séjour. Rien de tel que d'apprendre à gravir les sommets pour mieux comprendre l'aspect géologique de l'environnement montagnard! Francois MATET, guide de haute montagne et moniteur d'escalade, encadre jusqu'à 12 jeunes sur chaque séance. Les jeunes pourront entreprendre un apprentissage des techniques de progression et de sécurité. Notre moniteur vient avec son propre matériel d'escalade qu'il fournit à chaque participant (baudriers, casques, mousquetons et cordes)

15 jours, 2 séances et 22 jours, 3 séances (sur le mur du centre et sortie sur un site naturel).

Piscine : les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 jeunes est présent dans l'eau.

Autres activités : repas trappeur, télécabines, pingpong, sports collectifs (basket, tchoukball,...), veillées (lecture, chants, contes, jeux, boums...).

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Vie Quotidienne

1 animateur pour 10 jeunes encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur, d'une adjointe et d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier économe et son aide préparent les repas.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : les repas, préparés à base de produits locaux par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas, c'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.



Linge : le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours de 8 jours, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>

Relations Parents/Enfants

Courrier : nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-bus-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise avec frais de retour à votre charge...

Argent de poche

Une somme de 10 € par semaine semble largement suffisante. Vous la remettrez à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous recevrez avec la convocation de départ.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.



Voyage en train jusqu'à Annecy ou Lyon. Transfert en car de la gare au centre, trajet d'environ 1 heure depuis Annecy, avec une compagnie de la Haute-Savoie avec laquelle nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

MEMO – A REMETTRE LE JOUR DU DEPART

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- Test d'aisance aquatique
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec UFOVAL 74 – Vacances Pour Tous !



Nom et Prénom du jeune :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR SOI	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRTS, POLOS	6				
PULL ou SWEET dont 2 chauds	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDAS ou PANTACOURT	4				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGES	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					

SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DU JEUNE

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....
.....

Titulaire du diplôme :

.....
.....

Date de délivrance du diplôme :

Certifie que l'enfant

.....
.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :

